La Journée Sportive

CYCLISME

Les champions du Vélo Club de Nœux

M. MARCEL BORRIN, DU V.C. DE NŒUX

Nous avons le plaisir, aujourd'hui d'entretenir nos lecteurs des succès remportés par le jeune Marcel BORRIN, 16 ans, de Nœux-les-Mines, dont les débuts cette année ont été très remarqués. Il a cette saison pris part à onze courses, dans lesquelles il s'est classé : 1er le 14 Juillet à Nœux-es-Mines (24 km) ; 2e à Bouvigny-Boyeffles, le 26 Août (40 km) ; 2e au Vélodrome de Nœux, le 14 Octobre (10 tours) ; 3e à Barlin, le 30 Septembre (25 km) ; 3e à Béthune, le 21 Octobre (60 km) ; une fois 7e ; deux fois 10e ; une fois 11e.

LE GRAND PRIX DE SALLAUMINES

organisé sous le patronage du « Réveil du Nord »

Le « Vélo-Club » de Sallaumines, récemment affilié à la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord et qui a son siège chez M. René Place, le coureur bien connu, organise pour le Dimanche 13 Avril prochain, sous le patronage du « Réveil du Nord » et sous les auspices de la municipalité, le Grand-Prix de Sallaumines, sur le parcours Sallaumines - Hénin-Liétard - Arras, soit environ 65 kilomètres. Plus de 1.500 francs de prix dont une bicyclette RYSSEL au premier, récompenseront les concurrents.

Cette épreuve sera exclusivement réservée aux membres de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord et aux amateurs libres. Nous en reparlerons prochainement.

LA REUNION DU VELODROME D'HIVER

Pour sa dernière réunion de l'année, le Vélodrome de la rue Nélaton nous offrait une grande poule de demi-fond.

Voici le classement général de la poule de demi-fond disputée derrière motocyclette : 1er Grassin, 4 points ; 2e Linart, 6 points ; 3e Sorès, 9 points ; 4e Carman, 9 points.

Course de 25 km derrière tandem : 1er Alavoine en 30' 16" ; 2e Deruyter à 10 centimètres ; 3e Royle (relève). La victoire s'est disputée au sprint. Le français résistant à l'attaque de Deruyter. Dans la demi-heure, 29 km 760 ont été parcourus.

Course de demi-fonds : La course de demi-fond a été gagnée par l'équipe Texier-Marcot.

Course de prime : La course de prime est revenue à Van de Sype (belge) avec Breau (français) tous deux ensemble.

Course individuelle : La course individuelle est revenue à Moulon devant Maisler et Germain.

FOOTBALL-ASSOCIATION

RACING CLUB DE ROUBAIX BAT UNION SPORTIVE SUISSE PAR 2 BUTS A 1

Quoique contrarié par le mauvais temps, que nous subissons depuis quelques jours, et par la neige qui était tombée le matin, la rencontre R. C. Roubaix-U. S. Suisse fut très intéressante à suivre, et disputée avec acharnement de bout en bout. Les Roubaisiens privés de quelques-uns de leurs meilleurs éléments, triomphèrent d'adversaires dont la valeur est indéniable.

La réputation des Suisses de Paris n'est plus à faire. L'équipe possède un onze très allant, scientifique, très vite et surtout courageux.

D'autre part, les Roubaisiens se sont réhabilités aux yeux de leurs supporters. Raymond Wattine dont c'était la rentrée, n'a rien perdu de ses qualités. Nous avons revu l'avant-centre roubaisien en pleine possession de ses moyens, toujours percant, excellent distributeur de jeu, et *constamment sur la balle.*

Des autres, à part Lerouge, peu à dire.

L'arbitrage de cette rencontre fut confié à notre collaborateur sportif M. Stient, qui s'en tira à merveille.

C'est avec un léger retard que la partie commence. Les équipes se présentent comme suit : R. C. R. : Dumortier, Bedeski, Delhaes, Tom Baron, Lerouge, Lemyze, Isbecque, Cocheteux, Wattine, Stutller, Depaers. — U.S. Suisse : Berger, Willy, Monnier, Wiss, Hofner, Roth, Waechelès, Hilphauser, Wagner, Buesh, Dugelman.

Le début de la rencontre est très intéressant. Le terrain lourd, est cause de nombreuses chutes. Un coup franc est accordé à Roubaix, Berger reçoit et renvoie. Corner pour Paris que Dumortier avec à propos sauve. Lerouge cassie à côté. Sur descente Isbecque force les Suisses à concéder corner, que Berger dégage. Coup franc contre Delhaes. Dumortier reçoit coup sur coup deux envois. R. Wattine trompé adresse à un arrière rouge. Corner pour Roubaix. Sur la descente Dumortier renvoie. Par Lerouge, le Racing *remonte et Baron fait une belle ouverture.* Berger ne peut que concéder corner. Bel essai de Wattine à côté. Le portier suisse quittant son poste réclame à l'arbitre contre une décision, mais M. Stient très ferme, le renvoie à sa place.

Nous assistons ensuite à une superbe phase de jeu entre *inquinteplette roubaisienne.* Wattine par deux fois se fait siffler d'aide. Redlich touché, abandonne la partie, il sera plus tard remplacé par Leveugle. La triplette du Racing laisse échapper une belle occasion de marquer. Deux essais de Wattine sont repoussés.

Sur faute de Baron, un suisse se présente seul devant Dumortier et... adresse à côté. Sur ouverture de Wattine, Stutller seul à 5 mètres, bolte sur le poteau, poursuivant son effort il reprend la balle mais dans une direction tout autre que celle du but. Berger sur tentative de Leveugle met corner, le ballon va derrière. Le portier suisse a ensuite à parer un shoot de Wattine. Enfin les efforts des roubaisiens sont couronnés de succès. Une minute avant la mi-temps sur centre de Depaers, Wattine reprenant de la tête est assez heureux de voir la balle pénétrer dans les filets.

Après le repos, Roubaix bénéficie d'un corner. Essai de Baron. Deux corners pour Paris. Sur l'expédition Dumortier s'élance, coupe la balle et Wagner sans peine égalise pour Paris.

Les Suisses dominent légèrement. Pas pour longtemps, car Roubaix reprend peu après le commandement. Willy touché du genou regagne le vestiaire. Stutller seul à cinq mètres adresse à côté. Bel essai de Leveugle. Après 35 minutes de jeu et à la suite de contre-passes entre Wattine et Isbecque, Leveugle marque le second but. L'Union réagit et Dumortier, Delhaes, Cocheteux se distinguent. Dumortier rouvre de justesse plusieurs essais. Quelques essais de Stutller, de Wattine, d'Isbecque et c'est la fin.

Les meilleurs furent Wattine, Lerouge, Isbecque, Delhaes, Wagner, Hofner et surtout Berger gardien de but de grande classe.

Un bon millier de personnes assistait à cette rencontre et une fois de plus ajoutons que les absents ont eu tort.

SUPERBE EXHIBITION DES « MINIMES ROUBAISIENS » CONTRE « LES SCOLAIRES ANGLAIS »

L'équipe Minime du « Racing-Club de Roubaix » invitée par le « Paris Université Club » à se rencontrer sur le stade du P. U. C. contre une équipe de scolaires anglais, s'est rendue Samedi dernier à Paris. Les « Minimes Roubaisiens » après une partie ardemment disputée, durent s'incliner devant une équipe supérieure en vitesse et en science. Le résultat 2 buts à 0 parle assez en leur faveur. Les critiques signalent que le résultat est tout à l'honneur du R. C. R. car ce dernier présentait une équipe de club contre une équipe de sélection. On signale également la superbe exhibition du portier français G. Verriest et la splendide partie de Décottignies et Crétel.

Les jeunes roubaisiens livent honneur à nos couleurs et furent applaudis par les quelques centaines de spectateurs présents au match.

POUR LE CHALLENGE DU S. C. FIVOIS

Les Fivois battent le « Fotball Club de Roubaix » par 1 but à 0

Ce match qui promettait beaucoup ne fut guère palpitant à cause de l'état du terrain rendu boueux et détrempé par les pluies récentes, et la balle lourde et glissante avait du mal à se décoller du sol. Malgré cela les equipes firent preuve de beaucoup de courage et tentèrent fréquemment de faire du beau jeu, mais hélas ! le terrain rendit vain tous leurs efforts. Après une *première mi-temps égale Fives avait rentré un* but sur pénalty mais pendant le repos l'arbitre décida de l'annuler !

La seconde mi-temps fut à l'avantage des Fivois qui marquèrent le but vainqueur quelques minutes avant la fin grâce à un shoot d'Henno.

AUTRES RESULTATS

Stade Béthunois (1) bat Sporting Club de Douai (1) par 4 buts à 2.

Rencontre disputée à Douai. Stade Dénenty devant quelques centaines de spectateurs. Les Béthunois accusèrent de sérieux progrès.

Stade Béthunois (réserves) bat U. S. Don-Sainghin 1) par 2 buts à 1.

Stade Béthunois (2) et E. S. de Bully (1 remis. E. S. Bully (2) bat Stade Béthunois (3) par 4 buts à 3.

Stade Béthunois (juniors) et U. S. P. de Fournes font match nul, 1 but à 1.

LES RESULTATS DE LA REGION PARISIENNE

Les principales rencontres de football-association disputées hier après-midi dans la région parisienne ont donné les résultats suivants : C. A. Rosaire et A. F. de la Garenne-Colombes font match nul par 2 buts à 2 ; Association Sportive Amicale bot Sporting-Club Universitaire de France, par 3 buts à 2 ; Union Sportive de Maisons-Laffitte et S. C. Français font match nul par rien à rien ; F. E. C. de Levallois et Club Français font match nul par 1 but à 1 ; Racing-Club de France bat C. A. de Montrouge par 7 buts à 1 ; Sceaux bat C. A. de Péronne par forfait ; C. A. d'Enghien bot C. A. Dyonisien par 4 buts à 2 ; Espagnol F. C. bat Jeunesse Athlétique Parisienne par 4 buts à 3.

LA COUPE DE FRANCE

Dunkerque est éliminé

Hier après-midi au Stade Buffalo, l'Association *Sportive Française a rencontré l'Union* Sportive de Dunkerque-Malo au cours d'un match d'association comptant pour la Coupe de France.

On sait que les deux équipes s'étaient rencontrées il y a quinze jours à Dunkerque, faisant match nul par un but à un.

Hier, l'Association Sportive Française a réussi à enlever la décision, battant l'U. S. Dunkerque-Malo par trois buts à rien. Les trois buts furent marqués par les parisiens au cours de la première mi-temps. En se qualifiant ainsi, l'A. S. F. rencontrera donc le 6 janvier prochain le Racing-Club de Rouen.

LES CHAMPIONNATS DE BELGIQUE

DIVISION A. — U. B. S. Gilloise, 1, Racing Club Bruxelles, 1 ; C. S. Brugeois, Antwerpt F. C. remis ; Standard C. L. 3, R. C. Malines, 1 ; Beerschoot A. C., 1, F. C. de Liège, 1 ; C. S. Verviers, 2, Darning C. B., 1 ; R. C. de Gand, 0, F. C. Brugeois, 2 ; Berckem Sports, A. A. La Gantoise, remis.

PROMOTION A. — U. S. de Tournai, 0, C. S. Schaerbeek, 3 ; F. C. Malines, 6, S. R. U Verviers, 1 ; R. C. Montegnée, 1, Saint-Ignatius, 4 ; Liersche S. K. 4, Oude God Sports, 1 ; F. C. Bressoux, 4, Excelsior F. C. 3 ; R. Dolhain F. C. 4, F. C. Mons, 1 ; S. C. Anderlecht, 4, A. S. Ostende, 1.

PROMOTION B. — Blankenberghe S. V., 1, Uileur F. C., 1 ; Léopold Club, A. S. Herstel, remis ; A. A. Termonde, 3, Fléron F. C., 1 ; Stade Louvain, T. S. V. Lyra, remis ; A. S. Renaix, 0, C. S. La Forestoise, 2 ; Vilvorde F. C. Uccle Sports, remis ; White Star, 4, Entente Tamines, 2.

FOOTBALL-RUGBY

CHAMPIONNAT DU NORD

« L'OLMYPIQUE LILLOIS » ENLEVE LE TITRE

Hier, sur le terrain de l'O. L., Avenue de l'Hippodrome, à Lambersart se jouait le dernier match de championnat de la saison. Il mettait en présence les équipes premières de l'O. L. et de Lille-Rugby-Athlétic-Club. Après une partie acharnée, mais peu plaisante à suivre, en raison du terrain gras et de la balle glissante qui ne permettaient pas du beau jeu, ce match se termina sur un « draw » chaque club ayant marqué trois points, un but sur coup franc à un essai.

La première mi-temps fut à l'avannage des Olympiens qui marquèrent un but sur coup franc grâce à un beau coup de botte de Dabin. Après le repos le R. A. C. domine à son tour et réussit un essai sur un déboulé d'un trois-quart. A la suite de ce match le classement par points voit l'Olympique lillois champion du Nord *devant le R. A. C. avec un point d'avance.*

AUTRES RESULTATS

Au Parc des Princes, le Stade Français, troisième du championnat de Paris de rugby, a donné la réplique au Biarritz Olympique, quatrième du classement du championnat de la Côte Basque. Après avoir mené à la mi-temps par trois points à rien, Biarritz Olympique a battu le Stade Français par huit points (deux essais et un but) à trois points (un essai).

Pour le championnat de la Côte d'argent de rugby, le C. A. Beglais a battu le Stade Bordelais Université-Club par quatre points à rien.

BASKETT-BALL

LES LILLOIS VAINQUEURS A PARIS

Dans une rencontre de basket-ball disputée hier à Vincennes, le Foyer Lillois a battu le Club d'Encouragement aux Sports par 13 points à 8.

CROSS-COUNTRY

LE CROSS A « L'OLYMPIQUE LILLOIS »

Le grand club lillois fera disputer, le 20 Janvier prochain, son cross-country interclubs annuel. Le parcours, primitivement fixé à treize kilomètres, sera réduit à onze kilom. environ.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. V. Noquet, 33, rue de Puébla, Lille.

LA COUPE DE NOEL

La Ligue Parisienne d'Athlétisme a fait disputer hier après-midi, au Haras de Suresnes son cross-country anuel, intitulé « Coupe de Noël, et réservé aux coureurs de seconde et troisième catégories.

La victoire est revenue à Oberlechner devant Ducam, Barraud, Payebien, Guerin, etc.

HOCKEY

LE STADE BORDELAIS BATTU

Hier après-midi, à Puteaux, au cours d'une rencontre amicale de hockey, le Racing-Club de France a battu le Stade Bordelais par 4 buts à 2.

CROSS-CYCLO PEDESTRE

LE CROSS DE L'U. V. F.

Au cours de la cinquième sortie hivernale de cross-cyclo-pédestre organisée chaque dimanche par l'U. V. F. a été disputée sur trois kilomètres. Un cross-cyclo-pédestre qui est revenu à Nottier précédant dans l'ordre, Christophe, Degy, Aubry, Frebourg, etc.

GALLOPHILIE

DEUX GRANDS CONCOURS A LENS

Un groupe d'amateurs, très connu dans nos régions organisent les Dimanche 27 Janvier et 9 Mars 1924, à Lens, Nouveau Parc du Centre, *place de la gare, deux grands concours de coqs.* Mise 300 francs. Les prix sont les suivants : Un coq gagnant 50 fr. ; deux coqs gagnants 800 fr. ; trois coqs gagnants 1150 fr. ; quatre coqs gagnants 1750 fr. ; Billet blanc 2000 fr. ; premier prix : 2.500 fr. et un objet d'art d'une valeur de 1000 fr.

Sociétés engagées : La Céramique, Courrières ; Tredez Meurchin ; Gallodrome, Tourcoing ; L'Aigle d'Or Cuinchy ; Legroux, Douai ; Ponts-des Arts, Roubaix ; Ansart, Aubigny ; Leplat, Bruay ; Gallodrome, Béthune ; Duquesnoy, Bruay ; Les Coqs As, Sin-le-Noble ; Bellinguier, Arras ; Goulet, Hénin-Liétard ; Usmar, Hoe, Nœux ; Legras et Crétel, Béthune ; Les France, Batteurs, Sainghin ; Mullier, Bruay ; Masurel, Roubaix ; Mouchon Templeuve ; Flahaut, Cauchy-à-la-Tour ; Les Jamboneaux, Nœux ; Desonville, Beaumont ; Les Amis de Noyelles ; Chanteclair, Lens ; Boudringhin, Lens ; Leleu, Lens ; Petit Charles, Lens ; Mayeur Hector, Bouvigny ; Sac-à-Poils, Hersin ; Le Buffet, Henin-Liétard ; La Grande Société, Lacuve ; Raoul Boulet, Vive St-Eloi ; Café Lillois, Tournai ; Les Pépères, Marcoing ; Les Amis La Marlière, Delaplace, Saint-Pol ; Burlez Saint-Pol ; Leroux Verquin ; L'Ergotante, Lévin ; Ledoux, Allennes ; Bourrelier, Annay ; Vendeville, Arras ; Chanteclair, Saint-Pol ; Geisler, Bourbourg ; Lesainloyen, Bergnette ; Les Francs-Maçons, Wingles ; *Les Amis de Gezers,* Capelles.

HIPPISME

LES COURSES DE LILLE

LE COMITÉ A DECIDÉ QUE LA PREMIERE REUNION EN 1924, AURAIT LIEU LE 13 AVRIL.

Le samedi 22 décembre, a eu lieu au siège de la Société des Courses de Lille, l'assemblée générale des fondateurs de cette Société, sous la présidence de M. Auguste Pouillier. Elle a été suivie de la réunion du Comité.

Après lecture de la situation financière, le Président, dans un rapport détaillé, fit connaître les diverses observations auxquelles donnait lieu l'exploitation de l'Hippodrome en 1923.

Malgré une très mauvaise journée contrariée par la pluie et deux autres peu favorisées par la température, les chiffres des entrées et des paris n'accusent pas de moins-value sensible sur ceux de 1922. L'étude des tableaux des résultats de plusieurs années antérieures, démontre que les recettes des réunions données dans le mois de juin sont inférieures aux précédentes et à celles des journées d'automne. Il y aurait intérêt pour la Société à faire courir dès que le temps et l'état du terrain le permettent, c'est-à-dire dans la première quinzaine d'avril, ce qui est possible quand la fête de Pâques est célébrée à une date tardive, puisque depuis sa fondation, la Société donne sa première réunion le lundi de Pâques. Il a donc été décidé qu'en 1924, la première réunion aurait lieu le 13 avril, celle du lundi de Pâques (21 avril) deviendra la seconde, à titre d'essai seulement.

M. le Président examine ensuite les résultats donnés par les courses plates, d'obstacles et de trot.

La moyenne des partants dans les premières dépasse 5.7 par épreuve, malgré un walk-over causé par un retard dans l'arrivée des chevaux venant de Chantilly. Ce chiffre est satisfaisant pour la province. Dans les courses d'obstacles, cette *moyenne ressort à 3,6,* elle est due à deux raisons : la réduction sensible des sommes distribuées par la Société des Steeple-Chases et de ses subventions aux Sociétés de Courses de province a causé une notable diminution des chevaux *spécialisés* pour les obstacles et le grand nombre des régiments de cavalerie se trouvant dans la Ruhr rend, pour les officiers, les déplacements trop longs et trop coûteux.

Pour les courses au trot, la *moyenne des* partants dans chaque épreuve dépasse 9,6. Ceci prouve combien sont appréciés par les propriétaires, la configuration de l'Hippodrome, le bon entretien du terrain ; les programmes bien compris et bien étudiés permettant aux chevaux de toutes classes de venir courir à Lille et d'y défendre leur chance.

La somme mise en 1924 à la disposition des commissaires s'élèvera à 185 000 francs environ, somme supérieure de 5.000 francs environ à celle donnée en 1923.

L'assemblée générale ne peut, vu la situation financière causée par la construction des tribunes, augmenter cette somme, ainsi que le souhaiteraient les Commissaires, désireux de *distribuer* des prix plus en harmonie avec l'importance de l'Hippodrome du Bois de la Deûle et les énormes dépenses incombant actuellement aux propriétaires d'écuries de courses.

Les cinq membres du Comité sortants en fin d'année 1923 et rééligibles : MM. Lucien Delesalle, Maurice Venot, Albert Vande Wèghe, Auguste Fauchille, André Cauchie, sont réélus à l'unanimité.

Ont été nommés pour 1924 : Président, M. Auguste Pouillier ; vice-président, M. Maurice Venot ; secrétaire, M. Van de Wèghe ; trésorier, M. Maurice Pollet.

La nomination des Commissaires des Courses pour 1924 : MM. Auguste Pouillier, Alexis Thirlez, Jacques Delesalle, sera soumise à l'approbation de M. le Ministre de l'Agriculture.

Sur la proposition de M. Alexis Thirlez, des félicitations sont votées à M. Georges Delaudt architecte, ainsi qu'à certains membres du Comité et en particulier à M. Alfred Descamps président honoraire, pour la reconstitution des tribunes qui, par leur confort et leur élégance, ont donné pleine satisfaction aux sportsmen fréquentant l'Hippodrome de Lille.

COURSES DE VINCENNES

Première course. — 1. Ulster (Guérouit) g. 30.50 ; p. 14.50 ; 2. Urgent (De Moussac) p. 40.50.

Deuxième cours. — 1. Trajan (Méquignon) g. 420.00 ; p. 118.00 ; 2. Teroxy (Monsieur) p. 21.00.

Troisième course. — 1. Sancourt (Delamare) g. 18.00 ; p. 13.00 ; 2. Suzon (Ricard) p. 13.50.

Quatrième course. — 1. Ursule (Dubux) g. 35.00 ; 2. Ulysse (Gouin) p. 21.00.

Cinquième course. — Rêveuse (Boudeau) g. 38.00 ; 2. Saint-Léger (Chrétien) p. 19.00.

Sixième course. — 1. Perdreau (Bérard) g. 226.00 ; p. 46.00 ; 2. Roi Albert (Monsieur) p. 14.00.

UN COLLÉGIEN BANDIT

AVEC UN COMPLICE

IL ATTAQUA UN PHARMACIEN CHEZ LUI

Brive-la-Gaillarde, 30. — La nuit dernière vers 2 heures, deux jeunes gens se présentaient à la pharmacie tenue par M. Gourdal, rue de l'Hôtel de Ville, pour avoir des médicaments. Le cas était urgent, disaient-ils.

M. Gourdal ouvrit et l'un des jeunes gens entra seul. Quand il eut reçu ses médicaments demandés il insista pour obtenir du chloroforme. Comme il n'avait pas d'ordonnance, le pharmacien refusa.

Sortant alors un revolver, l'individu fit feu à quatre reprises sur M. Gourdal qui fut atteint à l'épaule et à l'avant-bras gauche et deux fois à la tête. Quoique perdant son sang en abondance, il se jeta sur l'agressour mais le deuxième individu survenant il se dégagea et appela au secours.

Les deux jeunes gens prirent la fuite.

M. Gourdal est blessé grièvement mais on croit pouvoir le sauver. Il a pu dire que le pre*mier agresseur paraissait n'avoir que 16 ans,* qu'il était de taille moyenne et portait une casquette de collégien. La police a ouvert une enquête.

EN DEUX LIGNES

Paris. — La grève des musiciens est terminée. Augmentation en partie accordée.

— 40.000 francs ont été dérobés au caissier d'une usine de Courbevoie.

— Docteur Zivy, inculpé de trafic de carnets mécificaux a été arrêté.

Amiens. — Vapeur anglais «Nicolas» sortant bale s'est échoué. Très *grosses avaries.*

Fontainebleau. — Sous une rafale, un hangar s'effondra. Un ouvrier tué et deux autres blessés.

Lyon. — Deux bandits masqués ont attaqué caissier d'usine. Ils n'ont rien pu emporter.

Londres. — Le maréchal Foch ira à Newcastle recevoir le droit de cité.

Chez les Mutualistes

ASSEMBLÉE GENERALE DES VOYAGEURS ET EMPLOYÉS DU NORD DE LA FRANCE

L'importante Société de Secours Mutuels des Voyageurs et Employés de bureaux, du Commerce et de l'Industrie de la ville de Lille et de la région du Nord, a tenu hier son assemblée générale annuelle à son siège, salle de la Société Industrielle.

Le sympathique président de cette grande Association, M. Adolphe Duvivier, ouvrit la séance, entoure des membres du Conseil d'administration. La coquette salle de la rue de l'Hôpital-Militaire était comble. Des délégués étaient venus de tous les points de nos départements du Nord français et même de Paris.

Nous rendrons compte en détail de cette belle assemblée dans le prochain « Réveil Mutualiste ». Pour aujourd'hui, en voici les grandes lignes :

Après courtoises discussions, le rapport moral et le rapport financier furent adoptés à mains levées. Ils affirment les progrès constants et l'incessant développement de la Société, une des plus florissantes de France.

L'œuvre de propagande est exposée par M. Pierre Crétenier, qui se plaît à reconnaître les efforts réalisés, souhaite leur inlassable expansion et tient à cœur de rendre un solennel hommage au valeureux dévouement du zélé président de la Société.

Un vibrant « Vivat » est chanté et un triple ban est battu en témoignage public de reconnaissance à M. Adolphe Duvivier, visiblement ému de cette marque unanime d'estime et de sympathie.

Après un rapport très documenté de M. Marchand, l'assemblée décide de soumettre à une étude approfondie la question du vote par correspondance, puis l'on procède au renouvellement des membres du Conseil d'administration dont le mandat est expiré.

M. Victor Rogier est réélu secrétaire-adjoint par 300 voix. Ce résultat est accueilli par de longs applaudissements.

Sont élus administrateurs : MM. P. Sauvage, 290 voix ; P. Ravet, 299 ; Jessenne, 305 ; Belleville, 306 ; Brény, 306.

La séance s'est terminée par une très intéressante conférence de M. Cyrille Walchemaer sur l'éducation physique.

En termes chaleureux, M. Adolphe Duvivier a remercié la nombreuse assistance et a fait appel à toutes les bonnes volontés pour la vitalité et l'extension de la grande œuvre mutualiste.

AGRESSION OU TENTATIVE DE SUICIDE A LILLE

UN MYSTERIEUX BLESSÉ

Dans la matinée de dimanche, vers 8 h. 30 M. Roussaud, commissaire de service de permanence, était prévenu téléphoniquement qu'un individu blessé, se trouvait dans un débit de boissons, sis rue Saint-Nicaise, 15, et tenu par les époux Bouttman.

Le magistrat se rendit au lieu indiqué. Il constata qu'un homme, assis sur un banc de l'estaminet, accoudé sur une table, avait autour du cou une chemise blanche, qui cachait une entaille longue de 10 à 12 centimètres, mais peu profonde, sous le maxillaire gauche.

Un docteur ayant examiné le blessé jugea nécessaire de le faire transporter en voiture d'ambulance à l'hôpital Saint-Sauveur. Il s'agit d'un sieur Gamane Alfred, 51 ans, ayant demeuré en dernier lieu 15 rue Saint-Nicaise, là où il s'était réfugié. Cet individu, qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, fut interné de nombreuses fois à la clinique d'Esquermes. On ne sait s'il a été victime d'une agression ou si l'on se trouve en présence d'une tentative de suicide. L'intéressé, qui était en état d'ébriété, n'ayant pu être interrogé.

On penche cependant pour la dernière de ces deux raisons.

A noter que Gamane fut trouvé en possession d'une somme de 30 francs ; ceci semblait bien indiquer que s'il y eut agression, ce n'est pas le vol qui en fut le mobile.

Une caudrésienne tomba et se fractura le crâne

Samedi, vers 22 heures 30, M. Bricout François-Xavier, 45 ans, tulliste, demeurant 21, rue Saint-Gall à Caudry, rentrait à son domicile après avoir passé la soirée à jouer aux cartes avec des amis. Il trouva sa femme, Marie-Athénaïse Bricout, 40 ans, étendue inanimée au pied de l'escalier qui mène à l'étage et baignant dans une mare de sang.

Le docteur Herlemont, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès, provoqué par une fracture du crâne.

Mme Bricout avait coutume de se rendre chaque samedi au cinéma avec son fils, âgé de 16 ans. Se sentant indisposée, elle avait laissé partir seul le jeune homme. En montant se coucher, elle fut prise d'un étourdissement et tomba à la renverse, après avoir franchi plusieurs marches de l'escalier ; sa tête ayant porté sur les carreaux de céramiques, la mort fut instantanée. On retrouva près du cadavre la lampe dont Mme Bricout s'était servie pour s'éclairer ; sur le mur, on releva également des traces indiquant que la malheureuse femme avait essayé, mais en vain, de s'aggripper pour préserver sa chute.

Contre la vie chère

Le cartel des services publics va organiser de nombreux meetings

Paris, 30. — Le cartel confédéral des services publics comprenant les organisations suivantes : postiers, instituteurs, travailleurs municipaux, ouvriers de l'Etat, s'est réuni aujourd'hui à la Bourse du Travail pour déterminer l'action à mener afin de faire aboutir leurs revendications au sujet des 1.5 francs récemment repoussées par le Parlement.

Après une longue discussion, les délégués ont adopté une résolution aux termes de laquelle ils décident de faire, de concert avec la C.G.T., de nombreux meetings contre la vie chère dans toute la France jusqu'aux élections prochaines.

LE DRAME QUOTIDIEN

Blois, 30. — Hier soir, à Suèvres, le nommé Lambotte Roger, 19 ans, cultivateur à Nouan-sur-Loire, a tiré un coup de revolver sur Mlle Tremeau Bérengère, 21 ans, gardienne à l'école maternelle de la commune, qui refusait de répondre à ses assiduités. *La jeune fille, blessée à la tête,* s'affaissa. Croyant l'avoir tuée, Lambotte se tira une balle dans la tête. Les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu de Blois. Lambotte, qui est dans le coma, est mort *cette nuit. La victime, opérée ce matin du* trépan, est dans un état grave.

ÉLECTEURS, VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION !

Aux termes des lois en vigueur, les listes électorales doivent être révisées du 1er au 14 janvier prochain.

Le tableau rectificatif est dressé par une Commission composée, conformément à l'article 1er de la loi du 7 juillet 1874 : 1° du maire ou, à son défaut, d'un adjoint ou d'un conseiller municipal dans l'ordre du tableau ; 2° d'un délégué du préfet ; et 3° d'un délégué du Conseil municipal.

Les réclamations sont jugées par une Commission composée des mêmes membres, auxquels sont adjoints deux autres délégués du Conseil municipal.

Dans les villes ou communes divisées par le Conseil général en sections électorales, il doit être institué autant de Commissions qu'il y a de sections.

MM. les Maires doivent faire procéder à la nomination des délégués des Conseils municipaux dans une prochaine réunion. Ces délégués peuvent être choisis parmi tous les électeurs de la commune.

Voici les délais dans lesquels doivent être accomplies les diverses opérations de la revision de la liste électorale :

Préparation des tableaux rectificatifs : 10 janvier.

Délai accordé pour dresser les tableaux rectifications : 14 janvier.

Publication des tableaux rectificatifs : 15 janvier.

Délai ouvert aux réclamations : 4 février à minuit.

Délai pour les décisions des Commissions chargées du jugement des réclamations : 9 février.

Délai pour la notification des dernières décisions de ces commissions : 12 février.

Délai d'appel devant le juge de paix : 17 février.

Délai pour les décisions des juges de paix : 27 février.

Délai pour les notifications des décisions des juges de paix : 2 mars.

Délai d'appel en cassation : 12 mars.

Termes du délai des mises en demeure d'opter, pour motif d'inscriptions multiples (art. 1er, § 2 et 3 de la loi du 29 juillet 1913) : 22 mars.

Clôture définitive des listes : 31 mars.

POUR LE DROIT DES FEMMES

Paris, 30. — Le Congrès de la Ligue Française pour le Droit des Femmes a eu lieu cet après-midi sous la présidence de M. Lyon-Chen, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Au cours de la discussion du rapport moral, Mlle Dupré (de Marseille) a fait un exposé *des réunions tenues par la Section Marseillaise* sur les droits de la femme et en particulier sur le vote des femmes ; l'assemblée a ensuite procédé à l'élection du Comité central et de la Commission de contrôle.

A la suite du Congrès, un banquet a suivi, présidé par M. Louis Martin, sénateur du Var. Au dessert, des discours ont été prononcés par M. Louis Martin et par Mme Marie Vérwôme.

Le temps d'aujourd'hui

Vent d'ouest faible ou modéré, doux, éclaircies et ondées.

DERNIERE HEURE

LA CRUE DE LA MARNE ET DE L'AISNE

Reims, 30. — La Marne considérablement grossie par ses affluents ne forme plus qu'un lac immense. De Vitry-le-François à Châlons, les routes sont submergées en divers endroits et les communes riveraines sont menacées.

Le Préfet a prescrit aux maires les mesures à prendre en cas d'inondations.

A Châlons, les jardins et les maisons des bas-quartiers sont sous les eaux depuis 24 heures.

L'Aisne a subi une forte crue.

Attigny les eaux ont envahi le quartier de la gare qui n'est accessible qu'aux voitures.

---

importants, prévus et amenés à la minute précise qui leur avait été assignée par l'Homme de la nuit.

Résumons donc : Arnoldson avait eu dans l'après-midi son dramatique entretien avec Adrienne et lui avait abandonné les lettres livrées la veille par Pold.

A six heures, Pold partait pour Esbly.

A six heures et quart, Mme Martinet écrivait ceci, sous l'œil bienveillant de Joe et du père Jules :

« Monsieur,

« Je crois de mon devoir de vous avertir de la conduite de votre fils et des dangers qu'il court, livré qu'il est corps et âme à la plus méchante des femmes.

« Votre fils est un brave petit garçon que mon mari a l'occasion de voir de temps à autre, qu'il aime beaucoup. Quant à la femme, je suis mieux que quiconque à même de la connaître et de l'apprécier, puisque c'est ma sœur.

« C'est donc par intérêt pour votre fils et par crainte que cette femme que je me permets d'éveiller votre attention et de faire appel à votre autorité de père.

« M. Pold a de nombreux rendez-vous avec celle que j'ai la honte d'appeler ma sœur, à Paris, rue de Moscou, n° .... Ce soir même, il vient de quitter les Volubilis pour aller se jeter dans les bras de Diane.

« Car ma sœur est cette Diane dont parle tout Paris et qui causa tant de scandales qu'on ne les compte plus.

« Agréez, monsieur Lawrence, les humbles salutations de votre servante et pardonnez-lui. »

Et Mme Martinet signa de son nom d'épouse et donna son adresse, rue du Sentier.

De temps à autre, pendant la confection de cette lettre, Mme Martinet avait consulté Joe et le père Jules, qui lui avaient donné les indications les plus remarquables et, apparemment, les plus désintéressées.

Mme Martinet en avait les larmes aux yeux.

— Ah ! vous êtes de braves cœurs, disait-elle.

Mon Dieu ! répliquait Joe, ce n'est point tant pour la satisfaction que l'on ressent toujours d'une bonne action accomplie que pour le bonheur de ce jeune homme que nous vous parlons de la sorte et que nous vous approuvons d'avoir montré, en la circonstance, une décision qui vous honore.

Le père Jules opinait du bonnet.

— C'est bien parlé, ça, disait-il. Ce sacré noir est intelligent comme deux blancs...

Mme Martinet avait mis, non sans un grand serrement de cœur, sa missive dans une enveloppe. Et elle voulut écrire l'adresse.

— Nous allons envoyer cela à Paris, n'est-ce pas ? fit-elle.

— Non point, non point ! Pourquoi à Paris ? demanda le père Jules.

— Mais puisque M. Lawrence s'y trouve à cette heure...

— Vous vous trompez, Mme Martinet... M. Lawrence n'est plus à Paris.

— Cependant, il n'est pas non plus aux Volubilis.

— Il n'est ni à Paris ni aux Volubilis. Il a quitté tantôt l'un et il se dirige maintenant vers l'autre. Il sera ici ce soir même.

— *On-en savez-vous ?*

— C'est lui-même qui me l'a dit. J'étais dernièrement encore moi-même à Paris, et il m'a annoncé le jour et l'heure de son arrivée aux Volubilis.

— Vraiment ?

— Vraiment. Il ne saurait même tarder. Tenez, si vous en doutez, dit le père Jules en jetant un regard vers la route, vous n'avez qu'à le voir qui s'avance là-bas, au carrefour. Il sera ici dans cinq minutes.

— C'est pourtant vrai ! s'écria Mme Martinet, qui venait de reconnaître Lawrence.

— Voilà une excellente occasion de lui remettre votre lettre, fit le père Jules.

— Moi ? s'écria Mme Mratinet en reculant jusqu'au fond de la pièce. Mais je ne veux même pas qu'il me voie !

— Je comprends cela, fit le père Jules. Aussi ce ne sera point vous qui la lui remettrez, votre lettre. Je m'en charge. Je la lui remettez pas tout de suite. Attendez.

— Ah ! vous êtes bien aimable... Mais ne qu'il soit rentré chez lui.

— N'ayez aucune crainte, répliqua le père Jules. Je rentre moi-même aux Volubilis. J'attendrai qu'il ait franchi la grille et, alors, je lui tendrai le pli.

— Merci, monsieur, fit Mme Martinet.

— Et Mme Martinet remit la lettre au père Jules. Elle était bien prête à fondre en larmes.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle en se voilant la face de ses deux petites mains. Tout cela est bien arrivé par sa faute ! Et c'est lui qui l'a voulu !

Lawrence arrivait en face de l'auberge Rouge. Il passa sans regarder de ce côté. Il passa tout pensif et fort préoccupé.

Quand il se fut éloigné quelque peu, le père Jules dit à Mme Martinet :

— Au revoir, ma bonne madame Martinet. J'emboîte le pas à mon patron. Il aura votre lettre dans dix minutes.

Il salua et quitta Mme Martinet et Joe.

Celle-ci n'avait pas de cœur aux affaires. Et, comme